

jour mois années

1E. CAS DE GROUPES PARTICULIERS DE POPULATION (Voir note a/ au bas de la page)

GROUPES DE POPULATION	Non compris dans la Population totale b/	Compris dans la Population totale b/
a) Nomades		X
b) Personnes vivant dans des régions éloignées		X
c) Forcés armés et navales nationales, représentants diplomatiques et leur famille, hors du pays		X
d) Marins de commerce et pêcheurs résidant dans le pays, mais se trouvant en mer au moment du recensement (y compris ceux qui n'ont d'autre domicile que leur navire)		X
e) Civils nationaux temporairement dans un autre pays comme travailleurs saisonniers		X
f) Civils nationaux qui passent chaque jour une frontière pour aller travailler dans un autre pays		X
g) Civils nationaux autres que ceux des catégories (c), (e) et (f) travaillant dans un autre pays	0	
h) Civils nationaux autres que ceux des catégories (c) à (g) temporairement hors du pays		X
i) Forcés armés et navales étrangères et représentants étrangers et leur famille dans le pays	0	
j) Civils étrangers temporairement dans le pays comme travailleurs saisonniers	0	
k) Civils étrangers qui passent chaque jour une frontière pour venir travailler dans le pays	0	
l) Civils étrangers autres que ceux des catégories (i), (j) et (k), travaillant dans le pays		X
m) Civils étrangers autres que ceux des catégories (i) à (l) temporairement dans le pays	0	
n) Passagers à bord de navires dans les ports au moment du recensement	0	
o) Autres, spécifiez	0	

a/ Indiquez comment a été résolu le cas de chacun des groupes spécifiés, en stipulant les chiffres correspondants si ceux-ci sont disponibles, ou bien en cochant (X) la case adéquate. Si un groupe n'est pas du tout représenté dans la population. Dénoter ce fait en lui assignant un effectif "zéro".

b/ Population totale fournie à la partie 1B-iv de ce tableau.